

# COMMENT BIEN PRÉPARER SES DOCUMENTS D'IMMIGRATION POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC

Université de Sherbrooke  
Février 2024

ATTENTION! Le contenu de cette présentation ne constitue pas un avis légal. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* du gouvernement canadien, ainsi que la *Loi sur l'immigration au Québec*, ont préséance. Les lois et règlements peuvent changer en tout temps.

# Plan de la présentation

- **Lettre d'acceptation** de l'Université de Sherbrooke



- **Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ)**

Attestation de délivrance émis par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du gouvernement du Québec



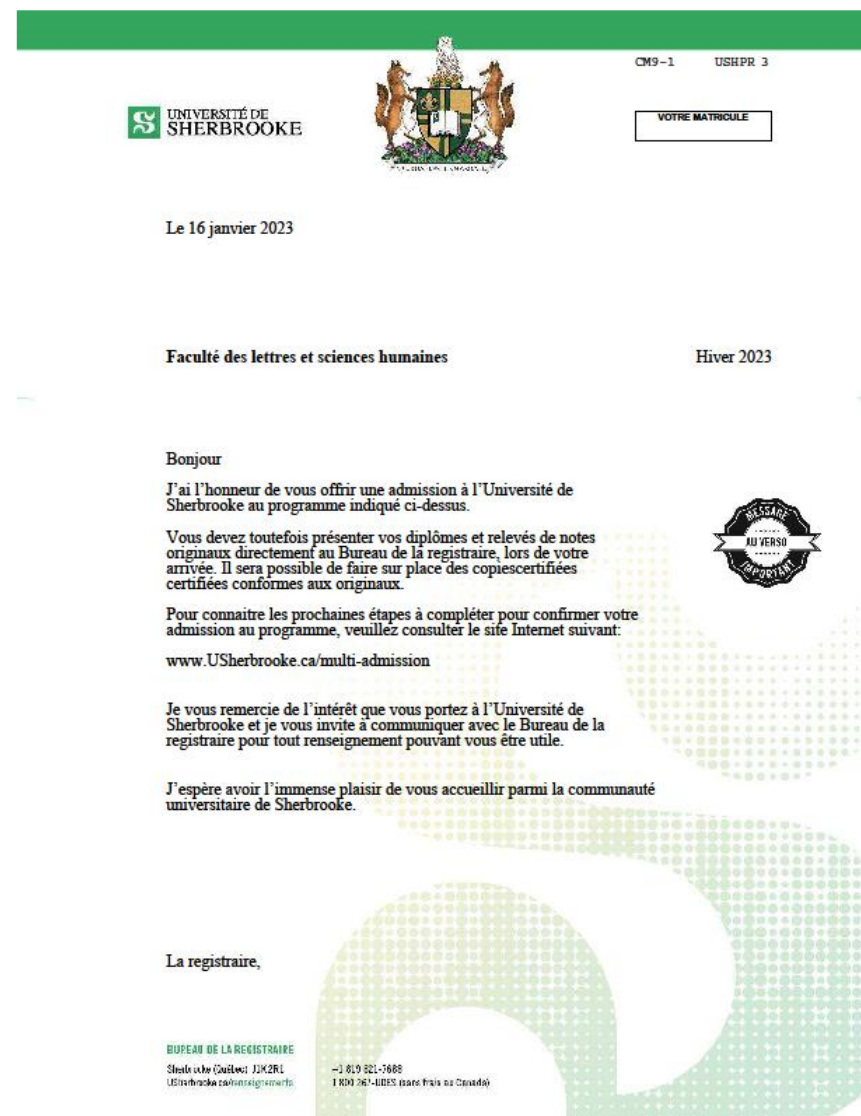
- **Permis d'études**

Émis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) du gouvernement du Canada



# Lettre d'acceptation de l'UdeS

Faire une demande d'admission à l'Université de Sherbrooke



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Bureau de la registraire  
2500, boulevard Universitaire  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

819 821-7668 (téléphone)  
1 800 367-UDÉS (sans frais)  
819 821-7966 (télécopieur)  
[www.USherbrooke.ca/international/nousjoindre/](http://www.USherbrooke.ca/international/nousjoindre/)

Lettre d'acceptation date: 16 janvier 2023

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANT

1. Nom :	2. Prénom et initiales :
3. Date de naissance : Jour ____ Mois ____ Année ____	4. Numéro d'étudiant :
5. Adresse postale complète :	6. Dates : Début : Jour 05 Mois 01 Année 2023 Fin : Jour ____ Mois ____ Année ____ ou un minimum de 3 ans d'études à plein temps
7. Nom de l'école ou de l'établissement d'enseignement Université de Sherbrooke, établissement public.	8. Niveau d'études : Premier cycle
9. Programme/majeure/cours :	10. <input checked="" type="checkbox"/> Plein temps <input type="checkbox"/> Temps partiel Nombre de crédits au programme : .....90 Nombre d'heures de cours par semaine : .....
11. Année d'études à laquelle commencera l'étudiant Première année d'un programme de 3 ans	12. Date d'inscription tardive : Jour 11 Mois 01 Année 2023
13. Conditions d'acceptation précisées aussi clairement que possible Décrites au recto de la lettre s'il y a lieu	14. Montant estimatif des frais de scolarité pour ce cours : 59,800 \$
15. Bourse d'études/assistant à l'enseignement : Inconnue	16. Programme d'échange : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
17. Si il y a lieu, renseignements concernant le droit de délivrer des diplômes (dans le cas des établissements privés) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> S/O	18. Si l'étudiant doit étudier au Québec, a-t-il reçu le CAQ? : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> S/O Inconnu
19. Conditions de garde ou de tutelle, le cas échéant : S/O	20. Internat ou Stage(s) : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
21. Autre renseignement pertinent : Le montant estimé à la case 14 est basé sur les tarifs en vigueur au 16 janvier 2023. Il est sujet à changement sans préavis. Normalement, des frais d'assurance maladie de 900 \$ s'ajoutent. Pour plus d'information, consultez : <a href="http://www.USherbrooke.ca/international/assurances/">www.USherbrooke.ca/international/assurances/</a>	
22. Signature du représentant de l'établissement (p. ex. le registraire) : La registraire,	
23. Nom du représentant de l'établissement (en caractères d'imprimerie) :	

**Frais de scolarité**  
Montant total pour votre programme d'études, excluant la propédeutique, s'il y a lieu. Pour calculer vos frais de scolarité pour une année, divisez le montant total par le nombre d'années.

**Durée des études**  
La date de début est indiquée, mais pas la date de fin. Prenez la date de début et ajoutez-y le nombre d'années prévues.

# Documents d'immigration à obtenir

## Séjour de moins de 6 mois

*(s'applique aux microprogrammes et aux programmes d'échanges d'un trimestre seulement)*

## Séjour de 6 mois ou plus et doubles diplômes

*(s'applique aussi aux séjours de moins de 6 mois effectués dans le cadre d'un programme d'études diplômant)*



**CAQ:** vous n'avez pas besoin de CAQ.

**CAQ:** Vous devez obtenir un CAQ.



**Permis d'études:** vous n'avez pas besoin de permis d'études.

**Permis d'études:** Vous devez obtenir un permis d'études.

**Permis de travail stage coop, s'il y a lieu**



**Visa de visiteur ou AVE**

**Visa de visiteur ou AVE**

Le **CAQ** vous permet d'étudier au Québec.

Le **permis d'études** vous permet d'étudier au Canada. (et de travailler, sous certaines conditions)

Le **visa** ou l'**AVE** vous permet d'entrer au Canada. Vous aurez besoin de l'un ou l'autre selon votre nationalité..





# Demande de CAQ

## Sélection temporaire du Québec pour les études

### Deux étapes

1. La demande de CAQ s'effectue d'abord sur le site du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).
2. Puis, 48 heures après avoir fait votre demande sur le site du MIFI, vous devez transmettre vos documents en ligne en utilisant la plateforme Arrima.

(Preuves de capacité financière exigées pour résidents:: Autriche, Canada, États-Unis, France, Groenland, Hong Kong, Île de La Réunion, Monaco, Mexique, Saint-Pierre-et-Miquelon)

# Demande de CAQ

Identification (site Web du MIFI)



Immigration, Francisation et Intégration Québec

Dossiers électroniques

Demande en ligne de sélection temporaire pour études

Pour nous joindre FAQ

A-0506-BF(2007-12)

Aide Taille du texte Quitter

### Étape 1 - Identité

Sous-étape 1 de 3

**Message important:** Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ne délivre plus de permis d'études aux étudiants étrangers admis ou inscrits dans un établissement d'enseignement non désigné. Consulter [la liste des établissements d'enseignement désignés](#).

Si votre établissement ne figure pas dans cette liste, votre demande de permis d'études sera refusée et il vous sera impossible d'étudier dans cet établissement à titre d'étudiant étranger. Notez que le Ministère ne rembourse pas les frais de traitement d'une demande de sélection temporaire, et ce, même en cas de refus.

- [Non, je préfère quitter cette application](#)

Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres.

Inscrivez vos nom de famille et prénom en version française ou anglaise, tels qu'ils apparaissent dans votre passeport.  
Distinguez votre nom à la naissance de votre nom après le mariage, s'il y a lieu.

\* Nom de famille à la naissance:

\* Prénom:

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu):

Politique de confidentialité | Sécurité

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008

# Demande de CAQ



Vous recevrez un numéro de dossier, dont vous aurez besoin pour transmettre les documents exigés, 48h plus tard.

## **Documents à transmettre** (site Web Arrima)

- *Déclaration, engagements et autorisations*, signé à la main à l'encre bleue
- *Lettre d'acceptation à l'UdeS*
- Pages d'identité de votre passeport
- Preuves de ressources financières, pour les résidents d'Autriche, du Canada, des États-Unis, de France, du Groenland, de Hong Kong, de l'Île de La Réunion, de Monaco, du Mexique et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les documents doivent obligatoirement être en français ou en anglais, ou accompagnés d'une traduction signée et authentifiée par un traducteur professionnel.

# Demande de CAQ

L'Attestation de délivrance du CAQ vous permet de commencer votre demande de permis d'études.



**Aide-mémoire personnalisé**

Voici la liste des documents à transmettre pour compiler votre demande de sélection temporaire pour études :

- Formulaire **Déclaration, engagements et autorisations** daté et signé
- Copie lisible des pages de votre passeport où apparaissent les renseignements personnels et la photo (bien définie). Votre passeport doit être valide
- Lettre d'admission du registraire (ou du bureau d'admission) de l'établissement d'enseignement que vous fréquenteriez
- Déclaration de soutien financier signée par la personne (père, mère ou tiers) qui assumera les coûts relatifs à votre séjour d'études au Québec

Preuves récentes et suffisantes de la capacité financière de cette personne à assumer :

- vos frais de subsistance (minimum de 12 545 \$ CA par année, en 2023);
- vos droits de scolarité et autres frais liés à vos études;
- le coût d'une assurance maladie et hospitalisation (environ 700 à 1 000 \$ CA/an);
- vos frais de transport (voyage aller-retour);
- vos frais d'installation pour la première année de séjour au Québec (habituellement 500 \$ CA).

Voici la liste des preuves admissibles :

- Lettre d'emploi récentes mentionnant le salaire de cette personne
- Tout document faisant état de ses avoirs (liquidités, placements, investissements) et de ses revenus
- Relevés récents de salaire
- Avis de cotisation le plus récent à un régime d'imposition du revenu prédisant son revenu annuel
- Lettre(s) de banque indiquant son solde actuel (voir l'exemple proposé)
- Relevé bancaire des trois derniers mois l'identifiant comme titulaire du compte
- Autorisation de transfert de fonds de l'Office de contrôle des changes du pays d'origine ou de résidence de cette personne, s'il y a lieu

Transmission des documents par voie électronique :

- Pour chacun des documents exigés dans cet aide-mémoire, numérotez les pages d'un même document ensemble, en les sauvegardant en format PDF (Portable Document Format). Assurez-vous qu'ils demeurent lisibles, complets et exacts.
- Tous les documents déposés doivent être en français ou en anglais ou être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais signée et authentifiée par un traducteur professionnel.
- Dans les 48 prochaines heures, un numéro de dossier vous sera transmis sur le portail Demande en ligne de sélection temporaire pour études. Notez ce numéro, car il est nécessaire pour soumettre vos documents PDF dans Arima.
- Une fois que vous avez reçu votre numéro de dossier, créez-vous un compte d'utilisateur sur la plateforme Arima. Lorsque vous créez votre profil sur Arima, assurez-vous d'y indiquer les mêmes noms et prénoms qui figurent dans votre passeport, et incluez les noms et prénoms inscrits lors de la présentation de votre demande sur le portail Demande en ligne de sélection temporaire pour études. Si vous avez déjà un compte sur la plateforme Arima, connectez-vous à ce compte déjà créé.
- Une fois que votre profil est créé dans Arima, connectez-vous à la plateforme et cliquez sur «Mes dossiers». Suivez ensuite les indications pour faire le dépôt de vos documents.
- Une fois vos documents transmis dans Arima, assurez-vous de les soumettre pour que le traitement de votre demande puisse débuter.
- En tout temps, vous pouvez vous référer à la page [Détails des documents - Demande de sélection temporaire pour études](#) afin de consulter un tableau et une liste aux questions sur la procédure à suivre pour déposer des documents dans Arima. Un formulaire pour obtenir du soutien aux utilisateurs s'y trouve également.

**Déclaration, engagements et autorisations**

Je déclare que les renseignements contenus dans la demande de sélection temporaire pour études et dans les documents annexés sont complets et exacts.

Je reconnais avoir pu connaître de la section de Protection des renseignements personnels du présent document.

Je comprends que le ministre de l'Immigration, de la Francophonie et de l'Intégration peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis, et que si je communique au ministre de l'Immigration, de la Francophonie et de l'Intégration (Ministère), à l'employeur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de sélection temporaire pour études, ce qui constitue une infraction à la loi applicable d'une amende;
- reprendre toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner une demande de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur relativement à une demande en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec (RLIQ), chapitre H-0.2.1;
- annuler un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) lorsque la demande contenait un renseignement ou un document faux ou trompeur, lorsque le certificat a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance n'existaient pas ou cessent d'exister.

Je m'engage à recevoir l'enseignement pour le niveau d'études indiqué dans la présente demande.

Je m'engage à faire de l'étude ma principale activité (études à temps plein).

Je m'engage également à maintenir, pendant la durée de mon séjour d'études au Québec, une assurance maladie et hospitalisation pour moi-même et chacun des membres de ma famille qui l'accompagne, si ce n'est pas :

En foi de quoi, j'ai signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur \_\_\_\_\_

Signature du père, de la mère ou de la personne titulaire de l'autorité parentale \_\_\_\_\_

**Protection des renseignements personnels**

Les renseignements personnels recueillis dans la présente demande et, le cas échéant, dans les documents qui doivent être annexés, sont nécessaires au traitement de votre demande de sélection temporaire pour études et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, de l'Accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements personnels peuvent également être utilisés par le Ministère à des fins d'étude, de statistiques et d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

**Autorisation (facultative)**

Si vous souhaitez que certaines personnes ou certains organismes puissent avoir accès à ces renseignements, vous devez autoriser le Ministère à les leur communiquer. Il en va de même pour la personne que vous voulez autoriser à vous représenter dans vos démarches. Les sections qui suivent servent donc à déterminer les renseignements qui pourront être communiqués et à désigner les personnes ou les organismes qui peuvent les recevoir.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission de renseignement peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements que le Ministère détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification, en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Pour connaître la procédure d'accès à ces renseignements, veuillez consulter le site Web du Ministère à l'adresse suivante : <http://www.qlqc.gouv.qc.ca/fr/ressources/protection-renseignements-personnels>

Ces autorisations sont facultatives et le défaut de les remplir n'aura aucune conséquence sur le traitement de votre demande de sélection temporaire pour études. Si vous décidez de ne pas autoriser le partage d'information, vos renseignements ne seront pas transmis aux personnes ou organismes qui font une demande d'accès. Si vous choisissez de ne pas utiliser d'autorisation, veuillez bien signer en marquant d'un trait cette page.

**Autorisation à communiquer des renseignements à l'établissement d'enseignement**

Par la présente, j'autorise le ministre de l'Immigration, de la Francophonie et de l'Intégration à transmettre à l'établissement d'enseignement où je poursuivrai mes études les renseignements suivants relatifs à mon Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études : le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro du CAQ pour études, la période de validité et le programme ou le niveau d'études.

En foi de quoi, j'ai signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Autorisation à communiquer des renseignements à une tierce personne**

J'autorise le ministre de l'Immigration, de la Francophonie et de l'Intégration à communiquer tout renseignement relatif au traitement de ma demande de sélection temporaire pour études à la personne suivante :

Adressé : \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cette autorisation est valable pour la durée du traitement de ma demande de sélection temporaire pour études à moins qu'elle ne soit révoquée par écrit.

Cette autorisation ne confère pas le pouvoir de ne représenter à la personne autorisée à recevoir communication de renseignements. Cette personne pourra avoir accès aux renseignements personnels contenus dans mon dossier et le Ministère pourra, à la demande, lui remettre une copie de mon CAQ pour études.

En foi de quoi, j'ai signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Déclaration de soutien financier**

Lorsque votre demande doit être accompagnée de preuves de soutien financier, selon l'OFFIOT correspondant à votre situation, cette déclaration doit être remplie et signée par toute personne qui assumera les coûts relatifs à votre séjour d'études au Québec.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements que le Ministère détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification, en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Et, vous signez :

Je suis parent du demandeur ou je suis le garant du demandeur

Je suis le demandeur

Je suis le conjoint du demandeur

Je suis le conjoint du garant du demandeur

Je suis le conjoint du conjoint du demandeur

Je suis le conjoint du conjoint du garant du demandeur

Qui ai le statut de :  résident permanent  citoyen canadien  autre

M'engage, par la présente, à assumer tous les coûts relatifs au séjour au Québec de l'étudiant ou de l'enfant mineur identifié ci-dessus, soit plus particulièrement :

- les frais de logement, de nourriture, de vêtements et de nécessités personnelles, ou à l'hébergement gratuitement chez moi et à la fournir la nourriture, les vêtements et les nécessités personnelles;
- ses droits de scolarité et autres frais relatifs aux études exigés par l'établissement d'enseignement fréquenté au Québec, y compris, s'il y a lieu, les droits de scolarité additionnels applicables aux étudiants étrangers;
- ses frais de transport au Québec et du Québec vers son pays d'origine ou vers une autre destination à la fin de son séjour au Québec;
- à souscrire à son nom une assurance maladie et hospitalisation privée au Québec, après de coûts ses frais médicaux et à maintenir celle-ci en vigueur pendant la durée de son séjour au Québec, à moins que l'étudiant ou l'enfant mineur soit couvert par une assurance maladie et hospitalisation valide au Québec ou par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

\* Sur la fréquence de visites étrangères, l'étudiant ou l'enfant ne considère espère à partir de 15 ans.

Cet engagement est valable pour la durée de validité du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) demandé.

Je comprends que le ministre peut :

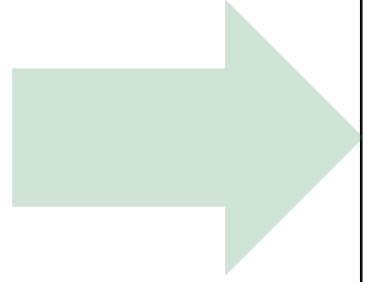
- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis, et que si je communique au Ministère, à l'employeur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de CAQ, je commets une infraction à la loi et je suis passible d'une amende;
- rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner une demande de certificat de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur relativement à une demande en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un CAQ lorsque la demande contenait une information ou un document faux ou trompeur, lorsque le certificat a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance cessent d'exister.

En foi de quoi, j'ai signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Aide-mémoire personnalisé

Déclaration, engagements et autorisations

Déclaration de soutien financier d'un garant, s'il y a lieu



**Attestation de délivrance de votre Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études**

Le date au long

N° réf. ind. :  
N° dossier :  
N° demande en ligne :

Madame/ Monsieur Prénom Nom  
Date de naissance : AAAA-MM-JJ  
1234 Nom rue  
Ville , province, code postal  
PAYS

Objet : Attestation de délivrance de votre Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre demande de sélection temporaire pour études est acceptée. Cette lettre d'attestation confirme la délivrance de votre Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études. Celui-ci vous est délivré suivant les informations ci-dessous :

- Pour la période du AAAA-MM-JJ au AAAA-MM-JJ
- Pour le programme ou niveau d'études :
- Remarque : Ici se retrouve info si accord, BVC et PAYS

Cette lettre d'attestation devra être utilisée pour présenter votre demande de permis d'études auprès du gouvernement fédéral et répondre aux exigences des établissements d'enseignement concernant la présentation d'un CAQ pour études. Veuillez noter que le numéro de votre CAQ pour études correspond au numéro de dossier indiqué dans le coin supérieur droit.

Compte tenu des délais, nous vous recommandons de présenter votre demande de permis d'études dès maintenant, en y joignant cette attestation. De façon générale, vous devez présenter votre demande de permis d'études en ligne.

Dans le cas où votre admission serait reportée à la session d'études qui suit, vous n'avez pas besoin d'obtenir un nouveau CAQ pour études.

Lorsque vous aurez obtenu votre permis d'études, votre CAQ pour études demeurera valide même si vous changez d'établissement d'enseignement ou de programme d'études, pourvu qu'il s'agisse d'un programme de même niveau ou de même cycle. Pour tout autre changement, vous devrez obtenir un nouveau CAQ.

Si vous souhaitez prolonger votre séjour d'études au Québec, il vous faudra redemander un CAQ pour études et un permis d'études au moins trois mois avant la date d'expiration de ces documents.

Pour renouveler votre permis d'études, consultez le [site d'immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

Durant votre séjour d'études au Québec

285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage  
Montréal, Québec H2Y 1T8  
[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca)

BM101  
SEL-TEMP-SEL-TEMP-PLACE.315





# Demande de permis d'études

## ***Lettre d'attestation de la province***

Depuis le 13 février 2024, le MIFI émet *une lettre d'attestation de délivrance du Certificat d'acceptation du Québec pour études actualisée*. Cette lettre, qui inclut la mention « *Cette lettre d'attestation confirme que le demandeur a une place dans la part québécoise des demandes de permis d'études ou qu'il en est exempté* » permet de présenter la demande de permis d'études.

<https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/demande-selection-temporaire>

Pour ceux ayant reçu un nouveau CAQ entre le 22 janvier 2024 (date d'entrée en vigueur de l'exigence fédérale de l'attestation provinciale) et le 13 février 2024, il faut communiquer avec le MIFI puisque votre CAQ n'est pas actualisé. Nous vous reviendrons avec plus d'informations sous peu.

Veillez toutefois noter que cette ***Lettre d'attestation de la province*** n'est **PAS** nécessaire pour les étudiants :

- inscrits à un programme de **maîtrise**;
- inscrits à un programme de **doctorat**;
- qui demandent le **renouvellement** de leur permis d'études.

D'autres catégories de personnes n'auront pas non plus besoin de cette autorisation ou *Lettre d'attestation de la province*. Voir tous les détails à ce sujet sur le site Web d'IRCC. Consultez : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/obtenir-documents.html#attestation>



# Demande de permis d'études

La demande de permis d'études s'effectue à partir de votre **compte IRCC**.

**Infos:** <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes.html>

**Demande:** <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/compte.html>

## Documents:

- Lettre d'acceptation de l'UdeS
- Preuve d'identité (passeport)
- Preuve de ressources financières
- Lettre explicative, plan d'études, but du voyage
- Autres documents (données biométriques, examen médical, certificat de police...)

C'est à l'étape de la demande de **permis d'études** que vous devriez faire, en même temps, la demande pour **permis de travail stage coop**, s'il y a lieu





# Demande de permis d'études

## Preuve de ressources financières

Faire un budget pour votre 1<sup>ère</sup> année d'études, à présenter sous forme de tableau, en \$CAN, dans votre lettre explicative et inclure les documents dans votre demande.

Dépenses		Ressources financières	
<b>Frais de scolarité</b>	approx. 3 000\$ à 30 000\$ CAN	<b>Ressources financières personnelles</b>	XXXX\$ CAN
<b>Frais de subsistance</b> (logement et repas)	approx. 25 000\$ CAN	<b>Bourse(s)</b>	XXXX\$ CAN
<b>Autres</b> (assurance-santé 1 000\$, transport aller-retour 2 500\$, installation 500\$...) approx. 4 000\$ CAN		<b>Support d'une autre personne</b> (document de soutien signé + preuves de ressources financières)	XXXX\$ CAN
<b>Total:</b>	de 31 000\$ à 58 000\$ CAN	<b>Total:</b>	XXXX\$ CAN

# Demande de permis d'études



Augmenter les chances d'avoir une réponse positive.

- **Double intention**

Vous avez le droit de penser à immigrer de façon permanente au Canada après vos études, mais pour cette 1<sup>ère</sup> étape d'immigration temporaire, vous devez convaincre l'agent du retour dans votre pays d'origine après les études.

- **Plan d'études, but du voyage et perspectives d'emploi dans le pays d'origine**

Raisons pour lesquelles vous souhaitez étudier au Canada plutôt que dans votre pays d'origine.

Soyez clair et incluez des éléments (preuves chiffrées, concrètes, crédibles et documentées) qui convaincront l'agent que vous augmenterez vos chances d'employabilité dans le pays d'origine après le séjour d'études au Canada.

- **Liens avec le pays d'origine**

Famille, propriétés, obligations sociales, promesses d'embauche ou de continuation du travail, etc.

- **Historique des voyages**

Respect des règles de séjour temporaire dans d'autres pays.





# Demande de permis d'études

Vous recevrez, dans votre compte IRCC, une lettre d'introduction au point d'entrée, en version électronique. C'est l'approbation de votre demande de permis d'études, mais ce n'est PAS votre permis d'études.

Imprimez la lettre et présentez-la lors de votre entrée au Canada, où le service d'immigration imprimera votre permis d'études.

**Date:** \_\_\_\_\_  
**IUC:** \_\_\_\_\_ **Demande:** S

*Veuillez apporter la présente lettre d'introduction, car elle contient des renseignements dont l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pourrait se servir pour délivrer votre permis d'études.*

Bonjour,

Votre demande de permis d'études au Canada a fait l'objet d'une approbation initiale de la part d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). La décision définitive de vous délivrer un permis d'études et de vous autoriser l'entrée au Canada sera prise à la suite d'un examen par un agent au Canada. Cet agent déterminera si vous satisfaites toujours aux exigences de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), de son règlement et de toute autre loi canadienne.

**Type:** Permit - SP / Permis - PE **Numéro de document :** F

**Validité de la lettre d'introduction (AAAA/MM/JJ) :** 2024/07/10  
**Vous devez entrer au Canada au plus tard le (AAAA/MM/JJ) :** 2024/01/23

**Document à apporter pour obtenir votre permis d'études**

- Un passeport ou un titre de voyage valide.
  - Votre permis d'études ne sera pas valide au-delà de la date d'expiration de votre passeport.
- Un visa de résident temporaire (VRT) (visiteur) ou une autorisation de voyage électronique, s'il y a lieu.
  - Votre AVE est valide pour plusieurs visites au Canada jusqu'à votre numéro d'AVE est le \_\_\_\_\_ et il est lié au passeport que vous avez utilisé lorsque vous avez présenté votre demande de permis d'études au Canada. Si vous obtenez un nouveau passeport avant le \_\_\_\_\_ il vous faudra demander une nouvelle AVE à l'adresse suivante : [www.canada.ca/AVE](http://www.canada.ca/AVE)

Canada IMM 5813 (10-2021) F GCM5

**Lettre d'introduction au point d'entrée**

**CANADA** EA026 303 583 F313266593

Copie conforme à l'original  
**KIM LAGUEUX DUGAL**  
 Registraire

IO Par \_\_\_\_\_  
 Application/Demande: S304517184  
 UCI/IUC: 11-2586-9250

**STUDY PERMIT/PERMIS D'ÉTUDES**

**CLIENT INFORMATION/INFORMATION DU CLIENT**

**Family Name/Nom de famille:** \_\_\_\_\_  
**Given Name(s)/Prénom(s):** \_\_\_\_\_  
**Date of Birth/Date de naissance:** \_\_\_\_\_  
**Sex/Sexe:** \_\_\_\_\_  
**Country of Birth/Pays de naissance:** \_\_\_\_\_  
**Country of Citizenship/Citoyen de:** \_\_\_\_\_  
**Travel Doc No./N° du document de voyage:** \_\_\_\_\_

**ADDITIONAL INFORMATION/INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE**

**Date issued/Déjà le:** 2022/01/05  
**Expiry Date/Date d'expiration:** 2025/02/28  
**Case Type/Genre de cas:** 30  
**Institution Name/Nom de l'institution:** ÉTABLIS. ENSEIGNE. DESIGN - QC  
**Field of Study/Domaine d'études:** AFFAIRES/COMMERCE  
**In Force From/En vigueur le:** 2022/01/05

**Conditions:**  
 1. PEUT ACCEPTER UN EMPLOI SUR LE CAMPUS OU HORS DU CAMPUS DE L'ÉTABLISSEMENT OÙ IL EST INSCRIT S'IL RESPECTE LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ PRÉVUS AU R186(F), (V) OU (W). DOIT CESSER DE TRAVAILLER S'IL NE RESPECTE PLUS CES CRITÈRES

**Remarks/Observations:**  
 MAY ACCEPT EMPLOYMENT ON OR OFF CAMPUS IF MEETING ELIGIBILITY CRITERIA PER R186(F), (V) OR (W); MUST CEASE WORKING IF NO LONGER MEETING THESE CRITERIA

**\*\*\*THIS DOES NOT AUTHORIZE RE-ENTRY/CECI N'AUTORISE PAS LA RÉ-ENTRÉE\*\*\***

THIS FORM HAS BEEN ESTABLISHED BY THE MINISTER OF IMMIGRATION, REFUGES AND CITIZENSHIP CANADA - THIS DOCUMENT IS THE PROPERTY OF THE GOVERNMENT OF CANADA  
 FORMULAIRE ÉTABLI PAR LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA - LE PRÉSENT DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DU GOUVERNEMENT DU CANADA

IRCC 14628 (1-2019) Canada

**Permis d'études**

# À apporter dans votre bagage à main

## Séjour de moins de 6 mois

*(s'applique aux microprogrammes et aux programmes d'échanges d'un trimestre seulement)*

## Séjour de 6 mois ou plus et doubles diplômes

*(s'applique aussi aux séjours de moins de 6 mois effectués dans le cadre d'un programme d'études diplômant)*



Passeport	Passeport
Lettre d'acceptation à l'UdeS	Lettre d'acceptation à l'UdeS
Visa ou AVE	Visa ou AVE <i>(pas nécessaire si pas sortie du Canada prévue pendant le séjour, car un visa pour une entrée ou l'AVE sont inclus automatiquement avec la lettre d'introduction au point d'entrée - le permis d'études)</i>
	CAQ
	Lettre d'introduction au point d'entrée <i>(approbation du permis d'études et du permis de travail stage coop, s'il y a lieu)</i>

# Merci de votre attention!

Si vous avez des questions, vous pouvez nous écrire à

[etudiants.internationaux@usherbrooke.ca](mailto:etudiants.internationaux@usherbrooke.ca)

Vous pouvez aussi à entrer en contact avec votre

## Guide sur WhatsApp.